



Droit à l'image

Dans le cadre des ateliers de pratique artistique, les élèves seront photographiés, par leurs enseignants et par les autres élèves de leur classe (par exemple dans l'atelier photo numérique d'Yveline Loiseur).

Un atelier de pratique artistique pourrait également faire l'objet d'un reportage photo ou vidéo qui serait diffusé sur le site de l'université Lyon 2, organisatrice de l'évènement.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Date de l'atelier :

Je soussigné(es) M, Mme, Melle

Responsable de l'enfant

☐ Autorise les membres de l'école et de l'université Lyon 2 à photographier ou à filmer mon enfant dans le cadre des ateliers de pratique artistique

☐ N'autorise aucune photographie ni vidéo de mon enfant.

Date et signature(s) :

.....



Droit à l'image

Dans le cadre des ateliers de pratique artistique, les élèves seront photographiés, par leurs enseignants et par les autres élèves de leur classe (par exemple dans l'atelier photo numérique d'Yveline Loiseur).

Un atelier de pratique artistique pourrait également faire l'objet d'un reportage photo ou vidéo qui serait diffusé sur le site de l'université Lyon 2, organisatrice de l'évènement.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Date de l'atelier :

Je soussigné(es) M, Mme, Melle

Responsable de l'enfant

☐ Autorise les membres de l'école et de l'université Lyon 2 à photographier ou à filmer mon enfant dans le cadre des ateliers de pratique artistique.

☐ N'autorise aucune photographie ni vidéo de mon enfant.

Date et signature(s) :